

La ville de Gignac-la-Nerthe

vous présente la

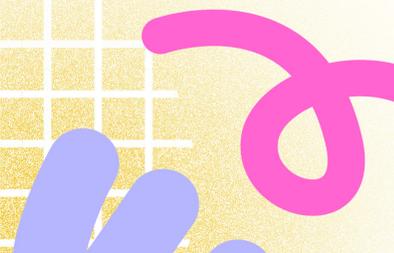


2024

DEMANDE DE SUBVENTION



GIGNAC, VILLE EUROPÉENNE DU SPORT 2019



▶ 1 - Identification de l'association

Nom de l'association :

Sigle :

Adresse du siège social :

Téléphone : Courriel :

N° SIRET - N° SIREN - code NAF/APE :

N° de récépissé en préfecture :

déclaré le : à :



Nom du Président :

Téléphone : Courriel :

Nom du trésorier :

Téléphone : Courriel :

Nom du secrétaire :

Téléphone : Courriel :

Nom du référent chargé du dossier :

Téléphone : Courriel :



L'association dispose t-elle d'un agrément administratif ? OUI NON

Si oui, attribué par qui : depuis le :

L'association est-elle affiliée à une fédération ? OUI NON

Si oui, laquelle :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? OUI NON

2 - Adhérents

Nombre d'adhérents ou licenciés (saison 2023-2024 ou année 2023) à compléter obligatoirement

Adhérents	Adultes				Enfants/Jeunes				Total
	18/55 ans		+ 55 ans		- de 12 ans		de 12 à 18 ans		
	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition	
Gignacais									
Extérieurs									
Total									

Niveau de Compétition (si compétition) engagement pour la saison 2023/2024

Niveau	Précisions (championnat, tournoi...)	Nombre d'adhérents concernée
Départemental		
Régional		
National		
International		

3 - Ressources de l'association

1 - Cotisations (année 2023 ou saison 2023-2024)

Privilégiez-vous les Gignacais ? Oui / Non

si oui précisez :

Public	1 séance/semaine	2 séances/semaine	3 et + séances/semaine
Cotisation annuelle enfant			
Cotisation annuelle adulte			
Autres			

2 - Subventions

Institutions	Année 2022	Année 2023	Montant
Ville			
Département			
Région			
Autres (sponsors, dons...)			

3 - Autres (saison 2022/2023 ou année 2023)

Organisation de manifestation, animations, lotos, repas, tombola...	Date ou Période	Montant récolté

4 - Dépenses saison 2022/2023 ou année 2023*

- Nombre d'éducateurs ou intervenants

Statut	Nombre	Frais de personnel 2022/2023
Salarié		
Dédommagé frais		
Bénévoles		
Autres		

- Autres dépenses de fonctionnement

Dépenses	Dépenses saison 2022/2023 ou année 2023	Prévision dépenses saison 2023/2024 ou année 2024
Frais de transport d'activité€€
Frais d'engagements et arbitrages€€
Frais de matériel d'activités€€
Frais de prestations (<i>précisez lesquelles</i>)€€
Autres charges de fonctionnement€€

Charges d'investissement :

Total€

5 - Locaux*

Les locaux utilisés sont-ils :

votre propriété Loués Mis à disposition gracieusement par la collectivité

Dans ce cas combien d'heures/semaine :

- Prestations en nature attribuées par la collectivité en complément des créneaux réguliers hebdomadaires

Mise à disposition d'installations (prévisionnel 2024)	Lieu	Nbre de fois/ans	Date prévisionnelle	Durée
Pour manifestation(s)				
Pour stage(s)				
Pour réunion(s)				
Pour animations diverses				
Prêt de matériel				
Aide à la communication				
Mise à disposition de personnel				
Autres				

L'association possède-t-elle du matériel entreposé dans ces locaux ? oui non

Si oui, joindre la liste à ce dossier

* Tous les champs des tableaux ci-dessus doivent être complétés

6 - Présentation de l'activité de l'association

(Saison 2023-2024 ou année 2024)

Objectifs de l'association :

Moyens mis en œuvre :

Publics ciblés / tranches d'âges :

Nombre de bénéficiaires :

Partenariats prévus :

Lieu de fonctionnement :

Moyens de communication :



7 - Compte de résultat de l'association

*Saison 2022/2023 ou exercice du au 2023

*Préciser (*entourer*) l'année ou l'exercice du dernier compte de résultat approuvé par l'assemblée Générale

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60- Achats		70- Vente de produits et prestations de services	
Fournitures d'activités		Vente de produits	
Fournitures administratives		Participation des usagers	
Alimentation		Bons vacances	
Petit équipement			
Pharmacie			
Entretien		74- Subventions de fonctionnements	
61- Services extérieurs			
Locations		Etat:(préciser les ministères sollicités)	
Charges locatives		.	
Assurances		.	
Entretien et réparation		Région	
Documentation		Département	
62- Autres services extérieurs		DRAJES	
Personnel extérieur		Métropole	
Publicité, publication		Commune	
Transports et déplacements		CAF (préciser)	
Frais postaux, téléphone		.	
Frais de réception		MSA	
Service bancaires , autres		Autres (à préciser)	
63- Impôts et taxes		.	
Impôts et taxes liés au personnel		.	
Autres impôts et taxes		.	
64- Charges de personnel			
Personnel permanent		75- Autres produits de gestion courante	
Personnel temporaire		Adhésions	
Emplois aidés (à préciser)			
Charges sociales			
65-Autres charges de gestion courante			
Droits d'auteurs (SACEM, SACD,)		76- Produits financiers	
Adhésions (Fédération..)		77-Produits exceptionnels	
66-Charges financières		78-Reprise sur amortissements	
67- Charges exceptionnelles			
68- Dotation aux amortissements			
86- Charges supplétives (emploi des contributions volontaires en nature)		87- Contre partie charges supplétives	
Reprise Déficit N-1		Reprise Bénéfice N-1	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Disponibilités Bancaires [Trésorerie sur autre(s) compte(s)]		€

8 - Budget prévisionnel de l'association (année 2024)

CHARGES DIRECTES	Montant	PRODUITS	Montant
60- Achats		70- Vente de produits et prestations de services	
Fournitures d'activités		Vente de produits	
Fournitures administratives		Participation des usagers	
Alimentation		Bons vacances	
Petit équipement			
Pharmacie			
Entretien		74- Subventions de fonctionnements	
61- Services extérieurs			
Locations		Etat:(préciser les ministères sollicités)	
Charges locatives		.	
Assurances		.	
Entretien et réparation		Région	
Documentation		Département	
62- Autres services extérieurs		DRAJES	
Personnel extérieur		Métropole	
Publicité, publication		Commune	
Transports et déplacements		CAF (préciser)	
Frais postaux, téléphone		.	
Frais de réception		MSA	
Service bancaires , autres		Autres (à préciser)	
63- Impôts et taxes		.	
Impôts et taxes liés au personnel		.	
Autres impôts et taxes		.	
64- Charges de personnel			
Personnel permanent		75- Autres produits de gestion courante	
Personnel temporaire		Adhésions	
Emplois aidés (à préciser)			
Charges sociales			
65-Autres charges de gestion courante			
Droits d'auteurs (SACEM, SACD,)		76- Produits financiers	
Adhésions (Fédération..)		77-Produits exceptionnels	
66-Charges financières		78-Reprise sur amortissements	
67- Charges exceptionnelles			
68- Dotation aux amortissements			
86- Charges supplétives (emploi des contributions volontaires en nature)		87- Contre partie charges supplétives	
Reprise Déficit N-1		Reprise Bénéfice N-1	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE POUR 2024 :.....€

▶ 9 - Présentation d'action ponctuelle ou de projet particulier de l'association *(1 fiche par action)*

(Saison 2023-2024 ou année 2024)

Objectifs de l'action :

Moyens mis en œuvre :

Publics ciblés :

Nombre de participants :

Lieu de réalisation de l'action :

Partenariats prévus :

Moyens de financement :

Moyens de communication :

Votre association s'implique-t-elle dans la vie locale et citoyenne ? Si oui, de quelle manière ?

Votre association s'est-elle impliquée en 2023 dans les actions en lien avec le label Terre de jeux Paris 2024 ?

Oui / Non

Comment :

En 2024 avez-vous des projets liés au Label Terre de jeux Paris 2024 ?

Avez-vous l'intention d'utiliser ou bien avez-vous déjà utilisé la plateforme associative « *Gignac engagée solidaire* » de la commune ?

Oui / Non

Pour quelle occasion ?





▶ 10 - Documents à fournir

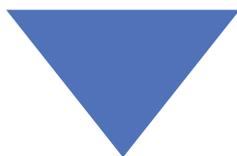
- Statuts de l'association (*si modification en 2023*)
- Photocopie de la déclaration au Journal Officiel (*si modification en 2023*)
- Composition du Conseil d'Administration et du Bureau (*si modification en 2023*)
- Dernier rapport d'activité (*année 2023*) :
obligatoire si reconduction d'une subvention avec la Mairie de Gignac-la-Nerthe
- Derniers Comptes annuels approuvés
(*attestés par un expert-comptable si l'association fait appel à un professionnel ou certifiés conformes par le trésorier ou le président*)
- Le programme prévisionnel de l'année à subventionner (*année 2024*)
- Attestation d'assurance avec mention « à jour de règlement des primes » :
obligatoire pour toutes les associations utilisant les équipements municipaux
- RIB, RICE, ou RIP de l'association
- copie de l'agrément jeunesse et sport obligatoire

En cas d'attribution d'une subvention en N-1 pour une action précise, une mission ou une manifestation ; fournir un bilan financier et technique de cette action, mission ou manifestation.

Fait à : le :

Nom et Qualité du Signataire :

Signature :



DOSSIER À RETOURNER

avant le

3 décembre 2023

à la DEJES service des Sports et vie Associative
chemin des Minots - Pôle Éducatif Nelson Mandela
13180 Gignac-la-Nerthe

Dans un souci d'équité, aucun dossier rendu après la date fixée ne sera pris en compte et traité. Tout dossier incomplet ne pourra également être pris en compte. De plus, il doit être complété et renseigné minutieusement dans toutes ses parties.

Pour toute question relative au renseignement du dossier de demande de subventions, s'adresser

à Nadia COUISSINIER au 04 42 09 39 67







Gignac, engagée et solidaire

La plateforme de l'engagement solidaire



Retrouvez-la à l'adresse suivante :

engagement.microdon.fr/gignac-la-nerthe/

CONTACT :

gignacengageesolidaire@mairie-gignaclanerthe.fr

